

Les églises plus que jamais prises pour cible

Stéphane Kovacs

Au premier semestre 2025, 322 actes antichrétiens ont été enregistrés en France, 13% de plus que sur la même période l'an dernier.

I l en a fallu de la hargne antichrétienne pour tordre, découper, sans doute « à la disquette », puis arracher de son socle, dans le quartier de la Madeleine, à Nice, cette haute croix en fer forgé ! Le matin du 7 septembre, l'ouvrage a été retrouvé un peu plus loin, abandonné sur un trottoir, au milieu de débris... Ce sont 322 actes antichrétiens qui ont été enregistrés au premier semestre 2025, un chiffre en hausse de 13% par rapport à la même période, un an auparavant. « Les atteintes aux biens », comme la dégradation de cette croix à Nice, en représentent toujours « l'écrasante majorité », selon le ministère de l'Intérieur. Dans les 42 000 églises et chapelles qui constituent « le plus grand musée de France », les vols d'objets liturgiques ont également augmenté de 22,8%, avec 820 cas signalés en 2024. Tandis que les agressions contre les personnes ont presque doublé en un an.

À Lyon, il y a un mois, c'est Ashur Sarayna, chrétien originaire du Kurdistan irakien, en fauteuil roulant, qui était assassiné, en plein « live » sur TikTok, où il avait pris l'habitude de témoigner de sa foi. À Marseille, le week-end dernier, le verset de la Bible « Christ est mort pour nos péchés », peint en hauteur au bord de l'autoroute A7 il y a près de 70 ans, a été vandalisé, et le « Christ » remplacé par « Gaza ». Dans des dizaines d'églises cet été, notamment en zone rurale, le même spectacle désolant : porte de la sacristie forcée, tabernacles ouverts, statues brisées et objets sacrés dérobés.

« On a l'impression qu'aujourd'hui nos racines chrétiennes sont attaquées par différents moyens. Il est urgent de mettre en place un dispositif national de signalement et d'accompagnement des victimes d'actes antichrétiens »

Sylviane Noël Sénatrice LR

Dans les Landes, autour de Mont-de-Marsan, ce sont 27 églises qui ont été profanées et pillées en quelques semaines. Trois personnes ont été arrêtées en septembre, le coffre rempli de ciboires - ces vases où l'on conserve les hosties - et de calices - les coupes dédiées au vin de messe. Elles seront jugées le 27 octobre, et le diocèse s'est porté partie civile. Evêque d'Aire et Dax, M^{re} Nicolas Soucha a « relayé aux curés les recommandations de la gendarmerie d'enlever le ciboire », « de laisser le tabernacle ouvert », et de placer « la réserve eucharistique dans un endroit sécurisé, comme la sacristie, par exemple ».

La mairie de Badefols-d'Ans, en Dordogne, s'en désolait, mais elle s'est vue « obligée » de « fermer, jusqu'à nouvel ordre », sa charmante église du XII^e siècle, qui attire quelque 6 000 touristes chaque année. Fin août, des élus se sont aperçus que la porte de la sacristie avait été forcée, le tronc vidé, et que le tapis du chœur avait disparu. Des cierges et des allumettes ont été retrouvés sous les chaises... D'où l'inquiétude de la maire, Sylviane Grandchamp, qui, pour l'instant, propose aux visiteurs de « venir chercher les clés » à l'hôtel de ville.

Dans le Nord, en septembre, six églises de l'Avesnois et l'Andrénois ont été la cible de vols et d'actes de profanation. Des ciboires, des calices, et des patènes - petites assiettes sur laquelle reposent les hosties qui vont être consacrées - ont disparu. Fin août, trois églises de la Thiérache ont été cambriolées, à Sommeron, Gercy, et Esquéhéries. Selon L'Union, les voleurs, probablement les mêmes personnes compte tenu de la proximité des trois villages, s'intéressaient essentiellement au mobilier religieux. Durant l'été, en l'espace d'un mois, trois églises d'une même paroisse creusoise ont été la cible de vols, et huit objets liturgiques ont été dérobés.

« Diable ! Mettez vos objets précieux en sûreté ! », s'exclame Édouard de Lamaze, président de l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR). « Se protéger des vols, c'est aussi protéger l'édifice, qui ne sera pas dégradé. Une serrure trop pointée et une alarme volumétrique, ça ne coûte pas très cher ! » Alors que sur des sites comme lebréchoin se multiplient les petites annonces de vente de ciboires, calices et autres objets liturgiques, parfois en ar-

gent massif ou en vermeil, celui qui est aussi président du Conseil des maisons de vente (CMV) souhaite « une réglementation plus stricte de la vente de biens sacrés ». « On y travaille », précise Édouard de Lamaze. « Je recommande que ces ventes soient uniquement faites par un commissaire-priseur, car il a l'obligation de rechercher et de publier la provenance des biens. Cela mettrait un grand frein au vandalisme et aux vols dans les églises, et peut-être que cette réglementation pourrait devenir européenne... »

En moyenne, « en 2024, cinq vols sont commis chaque semaine dans les églises de France, synthétise-t-on à l'OPR. Les régions les plus touchées sont la Nouvelle-Aquitaine, l'Île-de-France, le Grand Est, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie. Quant aux incendies, après une hausse de 112,5% des incendies criminels entre 2023 et 2024, entre janvier et fin août 2025, nous avons comptabilisé 6 départs de feux volontaires contre des églises... »

Interminable litanie des vols et dégradations, à laquelle s'ajoutent des actes de profanation des lieux sacrés, sciemment organisés. Fin août, l'église Notre-Dame à Panilleuse, dans l'Eure, a été la cible de jeunes délinquants qui ont partiellement

brûlé l'autel. En juillet, celle d'Arudy, dans les Pyrénées-Atlantiques, a été vandalisée : des excréments ont été déposés devant la porte et à l'intérieur. « Il y avait une large bande à l'entrée de l'église, ce qui voulait dire que ceux qui voulaient rentrer devaient forcément mettre les pieds dedans », a raconté le père Armand Paillé à Ici Béarn-Bigorre. Ceux qui ont agi ainsi ont voulu réduire l'église et les fidèles à ce qu'il y avait déposé. »

À Paris, le préjudice global des deux incendies ayant touché, en juillet, l'église Notre-Dame-des-Champs, dans le 6^e arrondissement, a été évalué à une somme comprise entre 2 et 3 millions d'euros. L'auteur présumé du deuxième sinistre, un SDF né en Roumanie, déjà condamné deux fois pour violences, a été déclaré irresponsable pénalement mardi dernier. En août en Seine-Saint-Denis, un clan-désin sous l'emprise du crack - et sous le coup d'une OQTF - a vandalisé deux églises, à Pantin et à La Courneuve. En pleine messe, devant les fidèles tétanisés, il a renversé des candélabres et des bancs, brisé des statues et d'autres objets liturgiques. Conduit à l'hôpital, il s'en est rapidement échappé... et a écopé d'une nouvelle OQTF « sans rétention ».

Autre profil inquiétant, celui de cet homme, interpellé début août devant l'église Saint-Joseph de Pau. Ce trentenaire qui compte 28 mentions au casier judiciaire, avec des apologies du terrorisme, des menaces et des violences, et qui selon un codétenu voulait « tuer des gens dans une église paaloise », a été relaxé fin septembre : le tribunal, indique La République des Pyrénées, a considéré que « les propos prêtés à ce prévenu ne constituaient pas des menaces de mort ».

Constatant que « cette multiplication des actes antichrétiens, avec une très grande amplification ces derniers mois », n'a pas « le même écho que les actes antisémites ou antimusulmans », la sénatrice LR Sylviane Noël interpelle les autorités. « Il est frappant de constater une indignation à géométrie variable », écrit-elle dans une tribune publiée fin septembre par le média en ligne Boulevard Voltaire, signée par 86 sénateurs. Nous en avons un exemple dans l'actualité récente : les têtes de cochon déposées devant plusieurs mosquées de Paris ont suscité une vive réaction dans la classe politique et une couverture médiatique importante, tandis que l'incendie de la Vierge à Guingamp, en pleine messe de la nativité (nativité de la Vierge Marie,

le soir du 8 septembre, NDLR), survendu dans des conditions tout aussi graves et symboliquement fortes, n'a suscité ni la même visibilité ni la même mobilisation. Cette différence de traitement renforce, chez de nombreux fidèles, le sentiment que certaines victimes de violences religieuses sont davantage considérées que d'autres. »

« On a l'impression qu'aujourd'hui nos racines chrétiennes sont attaquées par différents moyens, renchérit la sénatrice. Jusqu'à certains syndicats qui veulent débaptiser les vacances de Noël ! » Et de faire remarquer qu'« alors que la République a su créer, pour lutter contre l'antisémitisme et les actes antimusulmans, des plateformes de signalement, des numéros d'alerte, des partenariats associatifs, les chrétiens n'ont à leur disposition aucun outil équivalent ». « Cette asymétrie est intenable !, assure-t-elle. Il est urgent de mettre en place un dispositif national de signalement et d'accompagnement des victimes d'actes antichrétiens. À l'heure où les tensions internationales exacerbent les fractures et où le respect mutuel est chaque jour plus fragile, nous devons envoyer un signal clair : aucune haine ne sera jamais tolérée, aucune violence contre un croyant relativisée, aucune atteinte à un lieu de culte minimisée. » ■



L'Allemagne confrontée au même phénomène

Aude Bariéty de Lagarde
Correspondante à Berlin

« C'est avec le cœur lourd que nous avons décidé de fermer l'église jusqu'à nouvel ordre », a déclaré le 14 février dernier, la paroisse catholique St-Antonius de Gronau, ville de 50 000 habitants située en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, tout près de la frontière avec les Pays-Bas,annonçant à ses fidèles que leur lieu de culte ne serait désormais plus ouvert que pour les offices religieux, en semaine et le week-end. Cette décision prenait sa source dans les actes de vandalisme « répétés » subis par St-Antonius : vol de plaques commémoratives et du sceptre d'une statue de la Vierge Marie datant du XVII^e siècle, détérioration du tabernacle, utilisation du baptistère comme « poubelle »... « Ce qui a fait déborder le vase, ce sont les insultes proférées par des personnes ivres à l'encontre des fidèles qui viennent chercher dans l'église un moment de silence, de recueillement et de prière », ajoutait la paroisse, qui soulignait « travailler à un projet d'installation de caméras de surveillance dans l'église ».

La paroisse St-Antonius n'est pas la seule à être confrontée à cette problématique. « Les gens n'ont plus de respect

pour le sacré », s'indigne une habitante de ce pays où la moitié de la population se déclare pourtant chrétienne. À la fin de l'été, Matthias Kopp, porte-parole de la conférence épiscopale allemande, évoquait dans la presse une « aggravation de la nature » des dommages causés aux lieux de culte, dénonçant une « hostilité ouverte contre le christianisme ». Après du Figaro, le même Matthias Kopp confirme aujourd'hui que « la conférence épiscopale allemande observe avec inquiétude la multiplication des attaques contre les églises et les symboles religieux ». Ces attaques « doivent être considérées non seulement comme des dommages matériels, mais aussi comme une atteinte aux convictions religieuses et une perturbation de la pratique religieuse », insiste le porte-parole, qui appelle à une « répression systématique de ces infractions ».

Que disent les chiffres ? Les autorités allemandes ne comptabilisent que les infractions pour lesquelles un motif politique a pu être établi. Selon le dernier rapport de l'Office fédéral de la police criminelle, la Bundeskriminalamt (BKA), les actes antichrétiens à motivation politique sont bien en hausse... tout comme les actes islamophobes et antisémites, et de manière générale tous les « crimes de haine ». En 2024, la BKA a ainsi relevé 337 actes antichrétiens contre 277 en

2023, soit une hausse de 21,66 %, ainsi que 111 infractions ciblant des églises contre 92 en 2023 (-20,65%). Les actes islamophobes s'établissent à 1848, contre 1464 l'année précédente (26,23 % d'augmentation) ; les infractions contre les mosquées, à 79 contre 70 (12,86 % d'augmentation). Enfin, les actes antisémites passaient de 5164 à 6236 (-20,76%) et les infractions visant les synagogues reculaient très légèrement, de 42 à 41 (2,38 % de baisse).

« Bibles brûlées »

Dans une vidéo publiée à l'occasion de la commémoration des attaques du 7 Octobre, le chancelier allemand, Friedrich Merz, a d'ailleurs déploré la naissance d'une « nouvelle vague d'antisémitisme en Allemagne ». « Ce me remplit de honte en tant que chancelier fédéral, en tant qu'Allemand, en tant que membre de la génération d'après-guerre qui a grandi avec la promesse : "plus jamais ça" », a déclaré celui qui, lors de la réouverture d'une synagogue de Munich mi-septembre, n'a pu retenir quelques larmes en évoquant ce sujet.

Estimant que le choix du BKA de ne retenir que les actes dont la motivation politique est prouvée était trop réducteur, l'Observatoire de l'intolérance et la discrimination contre les chrétiens en

Europe (Oidac Europe), basé à Vienne (Autriche), a décidé de collecter auprès des différents Länder allemands des données policières portant sur les actes de vandalisme contre les lieux de culte. « Nous estimons qu'il y a eu au moins 2000 cas de dommages matériels causés à des lieux de culte chrétiens en Allemagne en 2023 », assure l'organisation créée en 2010. « De nombreux actes constituent clairement des actes antichrétiens, mais ne sont pas retenus dans les chiffres officiels », affirme Anja Hoffmann, la directrice de l'Oidac.

Rejoignant le porte-parole de la conférence épiscopale allemande, Anja Hoffmann estime que « la nature et la gravité du vandalisme se sont aggravées récemment ». « Il ne s'agit plus seulement de petits graffitis ou de dégâts mineurs. Nous parlons ici de bibles brûlées, de têtes de statues coupées, de confessionnaux détruits », souligne celle qui déplore le fait que de « très nombreuses » églises confrontées à de tels actes finissent par fermer leurs portes, comme à Gronau. « À notre avis, cela constitue une atteinte à la liberté religieuse des chrétiens. Mais au-delà de cela, c'est un mauvais signal pour toute la communauté. Les responsables politiques locaux doivent vraiment réfléchir à des solutions pour que ces églises demeurent des lieux de prière ouverts ! » ■